

# *Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 05.03.2013 à Jambes*

Présents : M. Agnarelli, A. Baudru, Y. Borrey, B. Brasseur, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, A. Luisi, S. Moonen, T. Pierloot, A. Praillet, M.C. Wauthy.

Excusé : D. Timmermans

Absent : K.D. Convents

## **1. Le mot du Président**

- ❖ Le président déclare que ce 05 mars est un jour spécial pour lui puisqu'il assiste à cette occasion à sa dernière réunion en tant qu'administrateur. Il souhaite remercier tous les administrateurs présents et anciens qui ont travaillé avec lui en précisant que s'il a beaucoup donné au handball, celui-ci lui a donné également beaucoup.
- ❖ Il remercie tous les membres des diverses commissions, les arbitres ainsi que ses prédécesseurs au poste de président, notamment Edouard De Pauw, Léopold Van Damme et Louis Adam (père) qui en tant que président de la CTAF lui a permis, avec son collègue André Praillet, de devenir arbitre international.
- ❖ Marcel Agnarelli a une pensée particulière pour Madame Adriaens pour qui il a toujours eu beaucoup d'admiration.
- ❖ Il remercie ensuite le personnel de la LFH qui fait de l'excellent travail pas toujours bien compris par les uns et les autres, les différents intervenants de l'ADEPS et du COIB et souhaite bon vent à son successeur en précisant qu'il reste toujours disponible pour donner un avis.
- ❖ En sa qualité de vice- président, Baudouin Brasseur s'adresse à Marcel Agnarelli au nom du CA et après un bref historique au cours duquel sont rappelés les différents passages importants de la présidence de Marcel Agnarelli (relations LFH/VHV, trésorerie avec Mme Adriaens, ...) il précise qu'il a beaucoup appris en le côtoyant en terme de calme, de tolérance et de diplomatie et au nom des administrateurs il lui adresse un grand MERCI pour tous les services rendus.

## **2. Approbation du P.V. de la réunion du 11.12.2012**

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 11.12.2012 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

## **3. Trésorerie**

- ❖ La situation financière au 31.01.2013 a été envoyée avec la convocation. P. Garcia précise que les différences constatées par rapport aux situations antérieures à la même époque s'expliquent par des modifications dans les dates de paiement des avances des subventions de fonctionnement de l'ADEPS et par le fait qu'une plus importante somme a été investie en 2012 concernant le plan-programme.
- ❖ Le projet de budget 2013 est approuvé.
- ❖ Les vérificateurs aux comptes sont venus contrôler la comptabilité 2012 et comme chaque année un comptable a effectué les vérifications d'usage. Quelques écritures de redressement ont été nécessaires, notamment concernant la provision pour simple et double pécule à payer au personnel en 2013.
- ❖ Après ouverture des soumissions reçues (HBCCR, Estudiantes HC Tournai et VOO HC Herstal/Flémalle ROC) l'organisation des finales LFH « Jeunes » est attribuée au VOO HC Herstal/Flémalle ROC pour la somme de 1.111 €.  
A partir de la saison prochaine, pour l'attribution des finales LFH « Jeunes », des critères (par exemple, tournante géographique) devront être établis et repris dans un cahier des charges.

## **4. Secrétariat**

- ❖ P. Garcia revient sur l'évolution du dossier « subventions sports co » accordées par le ministre des sports à nos clubs disposant de section « jeunes ». Il apparaît qu'une grande partie des clubs concernés n'a pas respecté ses obligations et risque de se voir réclamer le remboursement de la subvention si le nécessaire n'est pas fait dans les plus brefs délais.
- ❖ P. Garcia fait état de contrôles fiscaux subis par des clubs francophones.

## 5. Arbitrage

- ❖ Des informations sont données concernant la convention signée entre la LFH et le ministre des sports pour la promotion de l'arbitrage. Une somme de 10.000 € a été attribuée pour la période du 01.12.12 au 01.12.13. Un rapport d'activités intermédiaire devra être envoyé pour le 29.03.13.  
Suite à sa demande, une copie de la convention sera envoyée à Alain Luisi.

## 6. Commission Dames

- ❖ Le compte-rendu de la réunion de la commission « Dames » du 20.02.13 a été transmis aux administrateurs dès réception.

## 7. Affaires techniques

- ❖ Etant donné qu'aucune décision n'avait été communiquée au 31.01.13 concernant le plan-programme, il a été décidé de reporter l'éventuel lancement du centre de formation LFH à l'année scolaire 2014/2015.

## 8. Propagande

- ❖ En plus des nombreuses activités d'initiation programmées durant toute l'année, en collaboration avec le service « sport pour tous » de l'ADEPS, la LFH sera présente sur les « grands » événements suivants :
  - Le rétho trophy le 24.04.13 au centre ADEPS de Neufchateau
  - Le sport défi famille le 18.05.13 au centre ADEPS de Spa
  - Le Beau Vélo de Ravel le 31.08.13 à la citadelle de Namur et le 22.09.13 à Bruxelles (Atomim)
  - Le trophée Communes sportives le 28.09.13 à Jambes

## 9. U.R.B.H.

- ❖ Concernant la réunion du C.E.P. du 30.01.13, il avait été convenu que B. Brasseur présenterait les propositions émises par le CA et cela ne s'est pas déroulé comme initialement prévu suite à un manque de communication.
- ❖ Arbitrage par des binômes étrangers (cadre juridique)  
Le CA est d'accord sur le principe ; le règlement URBH devant être adapté en conséquence. Le point 4) de la proposition du SG URBH concernant les frais de déplacement des arbitres devra être clarifié concernant la prise en charge des frais en dehors de la Belgique.
- ❖ Catégories « jeunes » - changement des âges de référence  
Jean-Luc Dessart communique l'avis de la commission technique qui précise qu'il n'y a pas d'uniformisation des catégories d'âge au niveau européen et que dans différents pays, même différentes régions/ligues ont des différences.(France, Allemagne).  
La VHV souhaite surtout faire éviter de faire jouer des jeunes toujours inscrit en école primaire avec des jeunes de 1<sup>ère</sup> secondaire.  
Pour Suzanne Moonen, ce raisonnement ne peut être pris en considération car il apparaît que 40% des jeunes ne sont pas dans l'année scolaire correspondant à leur âge (doublant, précoce ...).  
La possibilité de continuer à laisser jouer des cadets en juniors est également évoquée.  
Tenant compte des nombreuses questions sans réponses immédiates, le CA décide qu'il faut se donner le temps de la réflexion et notamment aborder les limites d'âge minimum et maximum de la catégorie juniors.
- ❖ Compétition « Dames » - play-downs en deux poules de 3  
Tenant compte de l'avis de la commission « dames » LFH, le CA marque son accord pour que les plays-downs dans les divisions nationales « dames » se jouent en deux poules de 3. Ce changement devrait être toutefois d'application pour minimum 3 ans.
- ❖ Beneluxligue  
Le CA marque son accord avec la proposition VHV concernant une beneluxligue avec 4 équipes belges, une première et une deuxième divisions nationales composées de 8 équipes qui disputent une première phase de compétition régulière de 14 rencontres pour un période minimum de 4 ans.  
Le CA ne marque pas son accord pour qu'une deuxième équipe d'un même club puisse accéder à la Division 1 nationale. En cas de qualification à l'issue du championnat régulier pour le tour final regroupant les 6 dernières équipes de D1 et les deux premières équipes de D2, la deuxième équipe d'un club devra céder sa place au club suivant.  
La mobilité entre deux équipes de divisions nationales d'un même club est également abordée et devra faire l'objet d'un débat au niveau URBH.

- ❖ P. Garcia évoque également le championnat de D1 LFH Messieurs qui dans sa formule actuelle oblige de faire jouer les test-matches des 2<sup>o</sup> et des 3<sup>o</sup> au mois de juin. Il préconise le retour à une D1 LFH à 12 disputant un championnat régulier de 22 journées. Cela permettrait un étalement plus facile des journées dans le calendrier et offrirait plus de possibilités pour les remises.

## 10. Courrier

- ❖ Lettre du HC Amay :  
Jean-François Hannosset, se référant à l'avis d'un juriste, déclare que stricto sensu l'interprétation de l'article 623 prête à une seule interprétation, celle du HC Amay. Après plusieurs échanges de vue, le C.A. décide que l'article en question devra être modifié pour mieux répondre aux réalités du terrain.
- ❖ Lettre du HC Mouloudia :  
Tenant compte des sommes restant dues par le Mouloudia de Jemappes à la Ligue Nord Pas de Calais (1.553,04 €) et au Comité du Nord (1.508,13 €) la demande d'affiliation de Mr Kais Guediri ne pourra être acceptée que lorsque ces dettes auront été apurées.

## 11. Divers

- ❖ Le ministre des sports souhaite récompenser 3 clubs de la LFH en leur attribuant le « label fair-play 2013 ». La procédure de désignation sera adressée au cabinet du ministre pour la fin mars.
- ❖ Le C.A. a pris bonne note de la décision de Charles Rozein de cesser ses activités au sein des commissions sportives (francophone et paritaire) à l'issue de la saison 2012/2013 et le remercie pour tout le travail accompli.
- ❖ Le secrétaire général communique qu'en vue de l'AG ordinaire du 22.03.13, il a reçu les candidatures pour un mandat d'administrateur de Yvette Borrey (Brabant), Alain Luisi (Hainaut), Manuel Dony et André Praillet (Liège).

Prochaine réunion le mardi 23.04.2013